



Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2015/8-A/2
25 septembre 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS MOZAMBIQUE 200286

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	61 054 652	6 100 011	67 154 663
Transferts de type monétaire et coûts connexes	13 271 509	546 930	13 818 439
Développement et augmentation des capacités	3 281 103	2 021 310	5 302 413
Coût total pour le PAM	104 084 223	12 926 556	117 010 779

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique australe
Courriel: chris.nikoi@wfp.org

M. A. Balde
Directeur de pays
Courriel: abdoulaye.balde@wfp.org

PROJET DE DÉCISION^{*}

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 12,9 millions de dollars É.-U. qui est proposée pour le programme de pays Mozambique 200286, ainsi que la prolongation du programme pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (WFP/EB.2/2015/8-A/2).

^{*} Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente augmentation budgétaire prévoit une prolongation du programme de pays Mozambique 200286 pour une période de douze mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, afin de le synchroniser avec les cycles de planification du gouvernement et le Plan-cadre révisé des Nations Unies pour l'aide au développement.
2. Toutes les composantes du programme seront prolongées, à l'exception de celle concernant l'Accès aux marchés, qui sera financée par un fonds d'affectation spéciale séparé. Le Gouvernement ayant demandé au PAM de se concentrer sur l'assistance technique et non plus sur la mise en œuvre directe des activités, la couverture géographique et le nombre de bénéficiaires ont été révisés pour 2016.
3. La présente révision budgétaire prévoit:
 - un relèvement du nombre de bénéficiaires, qui est porté à 1 333 580;
 - une augmentation des coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention, qui passent de 12,8 millions de dollars à 14,7 millions de dollars;
 - un accroissement des coûts d'appui directs, qui de 19,7 millions de dollars sont portés à 23,5 millions de dollars;
 - une augmentation des coûts d'appui indirects, qui passent de 6,8 millions de dollars à 7,7 millions de dollars; et
 - un accroissement du coût total du projet, qui atteint 117,0 millions de dollars au lieu des 104,0 millions de dollars du budget initial.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités du programme en cours

4. Sur les 25 millions d'habitants¹ que compte le Mozambique, un tiers est en situation d'insécurité alimentaire chronique, ce qui se répercute gravement sur son état nutritionnel, notamment celui des groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants. De nombreuses familles manquent d'aliments appropriés pour leurs enfants. Le taux de retard de croissance est de 42 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans – 40,5 pour cent chez les filles et 44,7 pour cent chez les garçons²; 69 pour cent des enfants souffrent de carences en vitamine A et 74 pour cent de carences en fer. Les écarts entre les sexes sont importants: l'indice d'inégalité de genre pour le Mozambique était de 0,657 en 2013, ce qui plaçait le pays au 144^e rang sur 149 pays.
5. Le programme de pays 200286 s'inspire de la stratégie de pays établie par le PAM pour le Mozambique pour 2012-2015. Il facilite la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire en renforçant les programmes du Gouvernement qui visent à mettre en œuvre des solutions nationales durables à l'insécurité alimentaire. Il contribue également à la stratégie de réduction de la pauvreté du Gouvernement et s'inscrit dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le PAM collabore avec d'autres organismes

¹ Guide de référence rapide de l'*Instituto Nacional de Estatística*, 2014. Maputo.

² Enquête démographique et sanitaire, 2011. Maputo.

des Nations Unies, le Gouvernement et des organisations non gouvernementales dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action.

6. Le programme de pays 200286 comprend cinq composantes qui ciblent les districts les plus vulnérables menacés par l'insécurité alimentaire et par les catastrophes naturelles; ces cinq composantes contribuent aux Objectifs stratégiques 2, 3 et 4:
 - *Alimentation scolaire.* Dans le cadre du renforcement des capacités, le PAM fournit au Gouvernement un appui technique et un soutien aux politiques pour l'aider à concevoir et mettre en œuvre un programme de repas scolaires issus de la production locale; il fournit par ailleurs une assistance alimentaire et monétaire directe aux communautés vulnérables vivant dans les districts menacés par l'insécurité alimentaire.
 - *Protection sociale.* Cette composante soutient la Stratégie nationale pour la protection sociale de base et contribue à deux de ses quatre éléments: i) le Programme d'action sociale directe qui prévoit la fourniture d'une assistance alimentaire directe à des groupes ciblés de personnes vulnérables telles que les orphelins et les personnes atteintes de maladies chroniques; et ii) le Programme d'action sociale productive qui met en œuvre des activités d'Assistance alimentaire pour la création d'actifs destinées à des familles vulnérables qui bénéficieront de distributions de vivres et de transferts de type monétaire.
 - *Nutrition.* Le PAM apporte une assistance: i) au Ministère de la santé en contribuant à la mise en œuvre du programme de récupération nutritionnelle destiné aux personnes souffrant de malnutrition aiguë modérée; et ii) au Gouvernement en participant à la mise en œuvre du Plan d'action multisectoriel pour la réduction de la dénutrition chronique; à ce titre, il appuiera des travaux de recherche destinés à évaluer l'efficacité des suppléments nutritionnels au regard de la réduction des carences en micronutriments et des retards de croissance chez les enfants âgés de 6 à 24 mois.
 - *Réduction des risques.* Le PAM appuie le développement des capacités de l'Institut national de gestion des catastrophes et du Secrétariat technique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les domaines de l'analyse et de la cartographie des risques, et de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
 - *Accès aux marchés.* L'intervention du PAM a pour but d'accroître les capacités des petits producteurs et des entreprises de transformation des aliments en dispensant des formations en matière de contrôle de la qualité, d'entreposage et de commercialisation; elle encourage les femmes à participer en mettant à leur disposition de l'équipement tel que des machines à moudre ou à trier le grain qui allègent leur charge de travail.
7. Chacune des composantes contribue à la réalisation des stratégies nationales et des priorités du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, l'objectif étant de faciliter la prise en charge des programmes par le Gouvernement et leur intégration à des solutions nationales durables au problème de la faim.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RÉÉVALUATION

8. Après l'élection présidentielle d'octobre 2014, le Gouvernement a prolongé sa stratégie de réduction de la pauvreté jusqu'à la fin de 2015. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a donc été prolongé d'un an pour coïncider avec le nouveau calendrier national de planification et le PAM propose de faire de même avec le programme de pays 200286 pour qu'il cadre avec le nouveau cycle.
9. Le programme de pays 200286 a été évalué à la fin de 2014. Certaines recommandations seront prises en compte dans la conception du prochain programme de pays en 2017;

d'autres, telles que celles relatives à l'intensification des activités de développement des capacités et à la réalisation d'une évaluation des coûts du programme d'alimentation scolaire, seront prises en considération durant la période de prolongation.

10. Le PAM effectuera un examen stratégique en lien avec le Défi Faim zéro et élaborera un nouveau plan stratégique de pays en vue de guider l'action du PAM au Mozambique après 2016.

FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

11. La prolongation de 12 mois du programme de pays 200286 permettra de le synchroniser avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement révisé. Toutes les composantes se poursuivront en 2016, sauf la composante 5 – Accès aux marchés – qui sera réalisée grâce à un fonds séparé d'affectation spéciale³.
12. L'envergure de la prolongation reflète les besoins du programme et les problèmes de financement qu'il a connus par le passé. Le coût total pour 2016 représente moins de la moitié des besoins de 2015 et tient compte tant des contributions confirmées que des ressources escomptées des donateurs. En cas de financement insuffisant, le PAM donnera la priorité aux composantes des repas scolaires et de la protection sociale, auxquelles des contributions spécifiques ont été affectées par les donateurs, au détriment des composantes relatives à la nutrition et à la réduction des risques.
13. Le programme de pays 200286 continuera de se concentrer sur les districts du nord et du centre du Mozambique, compte tenu des résultats des indicateurs de sécurité alimentaire, de santé, de nutrition et d'éducation ainsi que des risques de catastrophe naturelle.

Composante 1: Alimentation scolaire

14. Le PAM continuera d'aider les communautés vulnérables qui vivent dans des zones menacées par l'insécurité alimentaire, et ciblera les écoliers, les enseignants et les cuisiniers. La plupart des bénéficiaires recevront des rations alimentaires achetées par le PAM, mais dans certains districts, les autorités locales recevront de l'argent liquide pour acheter des aliments qui seront distribués dans les écoles.
15. Des espèces seront fournies dans des zones agro-écologiques sélectionnées par le Gouvernement, l'objectif étant d'évaluer la faisabilité de cette modalité dans différents contextes. Le PAM poursuivra la mise en œuvre de cette composante dans les districts déjà ciblés en 2015, pour un nombre de bénéficiaires en légère augmentation.
16. Au niveau national, 55 pour cent des enfants non scolarisés sont des filles. C'est dans l'enseignement secondaire que l'inégalité entre les sexes est la plus forte. Pour faire face à cette disparité et améliorer les chiffres sur la scolarisation, la poursuite des études et les résultats scolaires des filles, le PAM inclura des sessions de sensibilisation à l'équité entre les sexes et à l'importance de l'éducation des filles dans les formations prévues au titre de cette composante.
17. À la demande du Gouvernement, la contribution du PAM au programme de repas scolaires issus de la production locale prendra la forme d'une assistance technique, qui sera accompagnée d'un élargissement des programmes pilotes rendu possible grâce à un accord conclu entre le Ministère de l'éducation et l'Agence brésilienne de coopération.

³ Le fonds d'affectation spéciale 200574 du PAM finance les activités d'accès aux marchés et les distributions de suppléments nutritifs visant à prévenir la malnutrition chronique.

Composante 2: Protection sociale

18. Le PAM réduira ses distributions alimentaires et ses transferts monétaires directs à mesure que le Gouvernement prendra le relais, mais 5 000 bénéficiaires du programme d'action sociale productive continueront de bénéficier de ce type d'assistance en 2016. Le PAM étudiera par ailleurs la possibilité de recourir aux téléphones portables pour effectuer les transferts de type monétaire.
19. Le Gouvernement sélectionne les bénéficiaires par l'intermédiaire de l'Institut national d'action sociale. Parmi les critères de ciblage définis dans le manuel du Programme d'action sociale productive figure la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et aux chocs. Les bénéficiaires reçoivent 650 métaïcas, soit l'équivalent de 20 dollars, par mois de présence au travail. La valeur de transfert correspond au coût de l'assortiment alimentaire mensuel équivalent.
20. Fort de l'expérience acquise dans le cadre des programmes d'accès aux marchés et de repas scolaires issus de la production locale, le PAM organisera des formations à l'intention des bénéficiaires du programme de protection sociale afin de faciliter l'accès au marché des repas scolaires. Le PAM veillera à ce que les hommes et les femmes bénéficient à part égale de cette formation et qu'ils soient informés des critères de sélection, des systèmes d'orientation et des prestations auxquelles ils ont droit. Des comités de distribution seront mis en place et leurs participants recevront une formation; le PAM s'efforcera de promouvoir une égale participation des hommes et des femmes pour faire en sorte que les femmes participent aux prises de décisions. Les formations traiteront également des questions liées à la violence sexiste.
21. Le Mozambique est l'un des pays retenus pour expérimenter l'initiative Partenariat pour le développement social national promu par le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim. Le Gouvernement a demandé au PAM de l'aider à assumer la responsabilité des transferts directs dans le cadre du programme national de filet de protection sociale et a adopté la méthode appliquée par le PAM pour le ciblage des bénéficiaires et la sélection des modalités de transfert. Le PAM cessera les transferts directs au titre du programme national de filet de protection sociale et intensifiera l'aide technique apportée aux partenaires gouvernementaux en 2016.

Composante 3: Nutrition

22. Les distributions alimentaires du PAM destinées au traitement de la malnutrition aiguë modérée cesseront au cours de 2016, conformément aux priorités établies par le Gouvernement et les donateurs, qui se concentrent de plus en plus sur la prévention de la malnutrition chronique.
23. Pour financer les activités de prévention des retards de croissance, le PAM a recours à un fonds d'affectation spéciale, qui pourra par ailleurs être utilisé pour soutenir des travaux de recherche visant à évaluer les coûts et l'efficacité des suppléments nutritifs au regard du traitement de la malnutrition chronique. Dans l'attente des résultats de cette recherche, les distributions directes de produits alimentaires destinées à prévenir les retards de croissance seront suspendues en 2016.

24. Le Ministère de la santé utilise les micronutriments en poudre pour combattre l'anémie chez les enfants de moins de 2 ans et met actuellement en place un système de distribution. En 2016, le PAM continuera de distribuer des micronutriments de ce type à 22 950 filles et 22 050 garçons en partenariat avec l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition et les Services internationaux de population. Étant donné le rôle capital que jouent les femmes dans l'alimentation des enfants, le PAM organisera à leur intention des formations sur la bonne utilisation des micronutriments en poudre et leur inculquera des notions sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants; les hommes seront également invités à participer.

Composante 4: Réduction des risques

25. Le PAM poursuivra les activités de réduction des risques de catastrophe pour entretenir les avoirs créés grâce au programme d'action sociale productive et facilitera le ciblage des activités de protection sociale en établissant une cartographie des risques et des profils de districts. Il renforcera les capacités des organismes du Gouvernement dans les domaines de l'analyse et de la cartographie des risques, de l'alerte rapide et de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La réussite du processus de décentralisation entrepris par le Gouvernement est fondamentale pour garantir l'efficacité de l'analyse de la vulnérabilité et de la gestion des risques.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE

Composante	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel			Augmentation			Nombre révisé		
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
Composante 1: Alimentation scolaire (vivres)	Écoliers, enseignants et cuisiniers	111 900	100 800	212 700	10 150	9 110	19 260	122 070	109 910	231 980
Composante 1: Alimentation scolaire (espèces)	Écoliers, enseignants et cuisiniers	7 905	7 095	15 000	-	-	-	7 905	7 095	15 000
Composante 2: Protection sociale (vivres)	Filet de sécurité	177 853	190 333	368 200	1 200	1 300	2 500	179 050	191 633	370 700
Composante 2: Protection sociale (espèces)	Filet de sécurité	-	-	-	1 200	1 300	2 500	1 200	1 300	2 500
Composante 3: Nutrition	Récupération nutritionnelle et malnutrition chronique	174 930	493 470	668 400	22 050	22 950	45 000	196 980	516 420	713 400
TOTAL		472 588	791 698	1 264 300	34 600	34 660	69 260	507 205	634 725	1 333 580

26. En 2016, le PAM fournira une assistance à 239 210 bénéficiaires dont la plupart étaient déjà ciblés précédemment; seuls 69 260 d'entre eux seront de nouveaux bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires ciblés pendant toute la durée du programme de pays Mozambique 200286 s'établit à 1 333 580.

BESOINS ALIMENTAIRES

TABLEAU 2: QUANTITÉS DE PRODUITS ALIMENTAIRES/VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR COMPOSANTE				
Activité	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Produits alimentaires (<i>en tonnes</i>) et transferts de type monétaire (<i>en dollars</i>)		
		Chiffres actuels	Augmentation	Total révisé
Composante 1	Produits alimentaires	22 108	5 804	27 912
	Transferts de type monétaire	1 340 000	400 000	1 740 000
Composante 2	Produits alimentaires	27 623	112	27 735
	Transferts de type monétaire	10 029 409	63 500	10 092 909
Composante 3	Produits alimentaires	17 236	5	17 241
Total, produits alimentaires		66 967	5 921	72 888
Total, transferts de type monétaire		11 369 409	463 500	11 832 909

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	4 610	2 515 500	
Légumes secs	914	548 400	
Huile et matières grasses	301	586 950	
Aliments composés et mélanges	5	111 780	
Autres	91	22 750	
Total, produits alimentaires	5 921	3 785 380	
Transport extérieur		810	
Transport terrestre, entreposage et manutention		1 840 100	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		473 721	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		6 100 011	6 100 011
Transferts de type monétaire		463 500	
Coûts connexes		83 430	
Transferts de type monétaire, et coûts connexes		546 930	546 930
Développement et augmentation des capacités		2 021 310	2 021 310
Coûts opérationnels directs			8 668 251
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			3 412 642
Total des coûts directs du projet			12 080 893
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			845 663
COÛT TOTAL POUR LE PAM			12 926 556

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	703 350
Agents des services généraux	745 058
Total partiel	1 448 408
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	258 406
Sécurité	160 295
Voyages et transports¹	847 676
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	3 412 642

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont menées par le personnel du bureau du pays les coûts sont inclus dans les rubriques "Dépenses de personnel et frais connexes" et "Voyages et transport".

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes	Proportion de femmes exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes	L'action menée permet d'influencer les comités d'école et d'inciter les mères et les femmes des communautés concernées à participer à leurs travaux.
Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats	Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)	Les partenaires améliorent la capacité des associations d'agriculteurs à fournir des vivres (de qualité et en quantité suffisante) aux écoles.
Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité	Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir	Des réunions sont organisées à l'échelle des communautés pour informer les membres des activités à mener et des critères de sélection des bénéficiaires.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence		
Effet direct 2.1 Développement de la capacité à répondre aux besoins liés à l'insécurité alimentaire dans le pays	Indice de capacité nationale: programmes en faveur de la sécurité alimentaire Indice de capacité nationale	Les activités de protection sociale du PAM s'inscrivent dans le cadre du programme national correspondant que coordonne l'Institut national des affaires sociales.
Produit 2.1 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité	Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM (nutrition, alimentation scolaire, filets de sécurité)	Le Gouvernement a demandé au PAM de renforcer ses capacités et de participer aux travaux d'élaboration/révision des politiques.
Produit 2.2 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de l'assistance alimentaire et des systèmes de nutrition et de sécurité alimentaire, y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire	Nombre d'évaluations/d'opérations de collecte de données réalisées au niveau national prenant en compte la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à l'appui du PAM	Le soutien du PAM ne débouchera pas sur un renforcement durable des capacités au niveau décentralisé si le Gouvernement ne continue pas de progresser sur la voie de la décentralisation.
Produit 2.3 Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés	Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM	Le soutien du PAM ne débouchera pas sur un renforcement durable des capacités au niveau décentralisé si le Gouvernement ne continue pas de progresser sur la voie de la décentralisation.
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
Effet direct 3.1 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance	Score relatif aux avoirs des communautés (moyenne) Indice des stratégies de survie (alimentation): moyenne Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant	Les autorités locales et de district et les communautés participent à la planification, à la mobilisation et à la mise en œuvre des activités.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	<p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): moyenne</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p>	
<p>Effet direct 3.2</p> <p>Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques</p>	<p>Indice de capacité nationale</p> <p>Indice de capacité nationale: programmes en faveur de la résilience</p> <p>Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée avec l'appui du PAM</p>	<p>Les filets de protection sociale reposant sur des activités productives comprennent des mesures adéquates de planification, de mobilisation et d'exécution au niveau des districts et des sous-districts. (Le PAM organisera des ateliers de planification aux niveaux des provinces et des districts).</p> <p>Tout retard pris par les autorités centrales dans l'allocation de fonds aux plans de développement des districts pourrait avoir des répercussions sur la fourniture d'un appui technique et d'intrants. (Un soutien sera fourni au niveau central pour que la planification se fasse en temps voulu).</p> <p>La mise en œuvre et l'orientation entre les programmes sont bien coordonnées et bénéficient de l'engagement soutenu de plusieurs entités publiques.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 3.3 Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local</p>	<p>Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</p> <p>Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local</p>	<p>Le maïs est concassé par un grand nombre de petites associations dans tout le pays; il se peut que la sensibilisation, le soutien et la formation visant à assurer une large couverture et un enrichissement de bonne qualité se révèlent difficiles.</p> <p>Des restrictions économiques peuvent peser sur la volonté du Gouvernement de réglementer et de normaliser l'enrichissement du blé, du maïs et de l'huile.</p>
<p>Produit 3.1 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	<p>Des actifs sont créés avec la participation des membres des communautés, les activités étant coordonnées par les autorités locales et de district.</p>
<p>Produit 3.2 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	<p>Des vivres sont fournis pour appuyer la création d'actifs les communautés bénéficiant d'une assistance.</p>
<p>Produit 3.3 Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoirs des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience</p>	<p>Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Des activités visant à développer les capacités sont organisées avec les institutions publiques.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 3.4 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité</p>	<p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Le Gouvernement prévoit de produire de nouveaux documents nationaux ou de réviser ceux qui existent, en collaboration avec les partenaires.</p>
<p>Produit 3.5 Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants</p>	<p>Nombre d'organisations paysannes ayant bénéficié d'une formation sur l'accès aux marchés et les traitements après récolte Nombre de fournisseurs du PAM ayant manifestement adopté des pratiques de regroupement de la production favorables aux petits exploitants Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui Quantité de produits alimentaires achetés localement à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants (en tonnes) Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes)</p>	<p>Les associations d'agriculteurs sont en mesure de mettre en vente leurs produits.</p>
<p>Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim</p>		
<p>Effet direct 4.1 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation</p>	<p>Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de garçons qui abandonnent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de filles qui abandonnent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux de passage en classe supérieure des garçons dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux de passage en classe supérieures des filles dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p>	<p>Le programme d'alimentation scolaire faisant appel à la production locale aura besoin de ressources suffisantes.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	<p>Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Taux de passage en classe supérieures dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Taux d'abandon dans les écoles primaires aidées par le PAM</p>	
<p>Effet direct 4.2</p> <p>Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire</p>	<p>Indice de capacité nationale: alimentation scolaire</p> <p>Indice de capacité nationale: programmes nutritionnels</p>	<p>Le Gouvernement dégagera suffisamment de ressources pour pouvoir maintenir et élargir sa participation au programme d'alimentation scolaire issue de la production locale.</p> <p>Les capacités de gestion opérationnelle de la Direction provinciale de l'éducation et de la culture pourraient se révéler insuffisantes pour que l'activité soit efficacement mise en œuvre.</p>
<p>Effet direct 4.3</p> <p>Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %)</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %)</p> <p>Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle (en %)</p> <p>Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans (rapport taille/âge en pourcentage)</p> <p>Traitement antirétroviral: taux d'observance (en %)</p> <p>Prévalence de l'anémie ferriprive chez les enfants de moins de 2 ans (en pourcentage, Hb<110g/L)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %)</p>	<p>Le succès des services de nutrition intégrée dépend de la fiabilité de l'approvisionnement des dispensaires en compléments nutritionnels.</p> <p>Sans l'établissement de liens étroits avec les activités d'éducation à la nutrition et de conseil traitant l'ensemble des problèmes de santé des usagers, le programme de récupération nutritionnelle pourrait être réduit à un simple programme de distribution de vivres.</p> <p>L'inscription des enfants aux programmes de prévention peut se révéler problématique, ce qui risque de réduire l'efficacité de l'intervention.</p> <p>Sans une étroite coopération avec des partenaires qualifiés au niveau des dispensaires et des communautés, l'activité pourrait rester isolée et avoir peu d'effets directs positifs.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 4.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Le Gouvernement dégagera suffisamment de ressources pour pouvoir maintenir et élargir sa participation au programme d'alimentation scolaire issue de la production locale.</p> <p>Les capacités de gestion opérationnelle de la Direction provinciale de l'éducation et de la culture pourraient se révéler insuffisantes pour que l'activité soit efficacement mise en œuvre.</p>
<p>Produit 4.2</p> <p>Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'employés/d'enseignants/de membres des communautés au niveau des districts formés avec l'appui du PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes d'alimentation scolaire faisant appel à la production locale et d'autres domaines connexes (techniques, stratégies, gestion)</p> <p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p>	<p>Des sessions de formation sont organisées en collaboration avec les autorités locales chargées de l'éducation.</p>

